



HAL
open science

Les sondages clandestins de la Résistance en France occupée au début de l'année 1944. Introduction.

Jean-Paul Grémy

► **To cite this version:**

Jean-Paul Grémy. Les sondages clandestins de la Résistance en France occupée au début de l'année 1944. Introduction. : Les principales réponses aux sondages ; bref rappel historique.. 2012. halshs-00693962

HAL Id: halshs-00693962

<https://shs.hal.science/halshs-00693962>

Preprint submitted on 3 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Paul GRÉMY

**LES SONDAGES
CLANDESTINS
DE LA RÉSISTANCE
EN FRANCE OCCUPÉE
AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1944**

Version provisoire (2012)

INTRODUCTION.

À la fin de l'année 1943, Max Barioux, un Résistant dont le réseau de renseignements installé dans le midi de la France a dû "se mettre en veilleuse" parce que traqué par les Allemands, se réfugie à Paris. Il décide alors de créer un institut de sondages clandestin. Son objectif : renseigner sur ce que pensent les Français la France Libre (Londres et Alger) et la Résistance métropolitaine. Le pari est risqué. Non seulement Barioux ignore tout de la technique des enquêtes par sondages¹, et il lui faudra tout apprendre sur le tas. Mais surtout, la période est particulièrement dangereuse pour ce type d'activité : à l'approche du débarquement allié en France, la répression menée contre les Résistants et leurs sympathisants par la Milice de Darnand, la Gestapo, le S.D. (*Sicherheitsdienst*) et le contre-espionnage allemand (*Abwehr*), est féroce. Aborder dans une conversation certains thèmes, tels que le châtement des collaborateurs après la Libération ou l'arrivée éventuelle de de Gaulle à la tête du pays, peut valoir une arrestation, voire la torture, la déportation, ou la mort.

Pourtant, la quarantaine de Résistants que compte cet institut clandestin, baptisé *Service de Sondages et Statistiques* (S.S.S.), réalisera, entre la fin du mois de mars et le début du mois d'août 1944, plusieurs sondages d'opinion, auprès d'échantillons variant de 354 à 456 personnes, répartis dans le midi de la France et la région parisienne. Le S.S.S. diffusera treize *Cahiers*, dans lesquels il présente et analyse les réponses recueillies, quelques jours ou quelques semaines après l'enquête selon les cas.

Les principales réponses recueillies dans les enquêtes du S.S.S.

Les résultats marginaux des enquêtes publiés dans les *Cahiers* donnent un aperçu du caractère hautement sensible, dans une situation proche de la guerre civile, des questions posées par les enquêteurs du S.S.S.

Cahier n° 1 (18 mai 1944) :

- "Approuvez-vous l'exécution de Pucheu ? Si non, pour quelles raisons ?"

- Oui	60 %
- Non	40 %

Cahier n° 2 (23 mai 1944) :

- "A la suite de l'exécution de Pucheu, Vichy a annoncé des représailles contre les familles des politiciens d'Alger, et contre les gaullistes de France. Faut-il continuer les exécutions en Afrique du Nord ou attendre la libération de la France afin que les représailles ne puissent plus s'exercer ?"

- Attendre	75 %
- Continuer	25 %

¹ Celle-ci est encore très embryonnaire en France, et la plupart des Français n'en ont qu'une connaissance sommaire, à travers l'image du "docteur Gallup" aux États-Unis. L'IFOP et le Centre d'Étude de l'Opinion ont cessé leurs activités au début de la guerre, et l'essentiel des enquêtes par sondage réalisées entre 1940 et 1944 consiste en études de marché (Office Français Jacques Dourdin) et en enquêtes sociales (Service National des Statistiques, fondation Alexis Carrel).

Cahier n° 3 (28 mai 1944) :

- "Deux communistes sont entrés dans le Comité d'Alger. Approuvez-vous cette mesure, oui ou non ? Si non, pour quelles raisons ?"

- | | |
|---------------|------|
| - Approuve | 72 % |
| - Désapprouve | 21 % |
| - Indécis | 7 % |

Cahier n° 4 (2 juin 1944) :

- "Est-ce que les discours de Philippe Henriot portent sur vous ? Si oui, de quelle façon et dans quel sens ?"

- | | |
|-------------------|------|
| - Oui | 10 % |
| - Non | 84 % |
| - Ne l'écoute pas | 6 % |

Cahier n° 5 (5 juin 1944) :

- "Les émissions de la radio de Londres (B.B.C.) ne sont pas toutes bien faites. Mais dans l'ensemble, vous donnent-elles satisfaction ? Si non, pour quelles raisons ?"

- | | |
|-------|------|
| - Oui | 68 % |
| - Non | 32 % |

Cahier n° 6 (26 juin 1944) :

- "Est-ce qu'à vos yeux, le Comité d'Alger représente les sentiments et les aspirations de la France, bien qu'il n'ait pas été élu sur le sol français ?"

- | | |
|-----------|------|
| - Oui | 70 % |
| - Non | 18 % |
| - Indécis | 12 % |

Cahier n° 7 (30 juin 1944) :

- "Seriez-vous content de voir après la guerre le Général de Gaulle à la tête des affaires publiques de la France ?"

- | | |
|-----------|------|
| - Oui | 69 % |
| - Non | 19 % |
| - Indécis | 12 % |

Cahier n° 8 (2 juillet 1944) :

- "Aimez-vous les chansons de Pierre Dac dans les programmes de la B.B.C. ?"

- | | |
|-------------------|------|
| - Oui | 50 % |
| - Non | 34 % |
| - Indécis | 6 % |
| - Ne l'écoute pas | 10 % |

- "Écoutez-vous la radio d'Alger ?"

- | | |
|-------|------|
| - Oui | 46 % |
| - Non | 54 % |

- "Aimez-vous les discours de Schumann (le porte parole du CFLN) dans le programme de la B.B.C. ?"

- | | |
|---------------|------|
| - Oui | 63 % |
| - Non | 19 % |
| - Indifférent | 18 % |

Cahier n° 9 (6 juillet 1944) :

- "Après la libération, la justice fera l'œuvre d'épuration tant attendue. Mais les premiers jours, la vindicte populaire se déchaînera, elle aussi. Faudra-t-il la laisser faire, la brider ou l'empêcher ?"

- | | |
|-----------------|------|
| - Laisser faire | 28 % |
| - Brider | 28 % |
| - Empêcher | 44 % |

Cahier n° 10 (10 juillet 1944) :

- "Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Pétain et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ?"

- | | |
|--------------------------------------|------|
| - Oui | 30 % |
| - Oui avec circonstances atténuantes | 26 % |
| - Non | 36 % |
| - Indécis | 8 % |

- "Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Laval et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ?"

- | | |
|--------------------------------------|------|
| - Oui | 65 % |
| - Oui avec circonstances atténuantes | 16 % |
| - Non | 15 % |
| - Indécis | 4 % |

Cahier n° 11 (13 juillet 1944) :

- "Malgré les destructions et les victimes, êtes-vous content que la libération de l'Europe ait commencé par la France ?"

- | | |
|-------|------|
| - Oui | 70 % |
| - Non | 30 % |

Cahier n° 12 (18 juillet 1944) :

- "Est-ce que le conflit avec les Anglo-Américains diminue à vos yeux la personnalité du Général De Gaulle ?"

- | | |
|------------------------|------|
| - Approuvent de Gaulle | 81 % |
| - Mécontents | 10 % |
| - Sans opinion | 9 % |

Cahier n° 13 (4 septembre 1944) :

- "Estimez-vous utile qu'il soit procédé à des élections générales immédiatement après la libération, ou faut-il attendre aussi une préalable remise en ordre du pays ?"

- | | |
|--------------------------|------|
| - Différer les élections | 86 % |
| - Élections immédiates | 11 % |
| - Sans opinion | 3 % |

Chaque *Cahier* est reproduit et commenté ci-après dans les chapitres 1 à 13. Les chapitres suivants retracent la création et le fonctionnement du S.S.S., ainsi que les interrogations restées sans réponse pour le moment (existence d'un sixième sondage, formulation de la question 6B, techniques de dépouillement mises en œuvre).

Bref rappel historique (1939-1944).

Les étapes du déroulement de la seconde guerre mondiale sont bien connues. Après l'invasion de l'Autriche par les troupes allemandes (*Anschluss*, 11-14 mars 1938), et le risque d'invasion de la Tchécoslovaquie pour "libérer les Sudètes", les représentants des gouvernements allemand, britannique, français, et italien signent, le 30 septembre 1938, les accords de Munich. Le risque de guerre est écarté, au prix de l'annexion, par l'Allemagne, de la région des Sudètes. À son retour en France, Édouard Daladier, qui considère cet accord comme une "immense défaite diplomatique", est acclamé par les Parisiens. Selon un sondage de l'IFOP réalisé après son retour, 57 % des Français approuvent ces accords (contre 37 % qui les estiment néfastes) ; toutefois, 70 % pensent que la France et l'Angleterre doivent désormais résister à toute nouvelle exigence de Hitler (article de Pierre Henry¹ dans le premier numéro de *Sondages* (juin 1939), 7-8).

Après les accords de Munich, le gouvernement Daladier se prépare à un éventuel conflit avec l'Allemagne (intensification de la fabrication d'armements, achats d'avions aux États Unis). Pourtant, selon les enquêtes de l'IFOP, les Français ne croient pas majoritairement au risque de guerre. En avril-mai 1939, si 77 % des personnes interrogées pensent que les annexions faites par l'Allemagne (Tchécoslovaquie) et l'Italie (Albanie) sont dangereuses pour la France, seulement 37 % pensent que la France sera inévitablement entraînée dans la guerre, cette année ou l'année prochaine, contre 47 % qui pensent le contraire (Supplément au numéro 1 de *Sondages* (juin 1939), page VI). Par contre, à l'occasion des enquêtes IFOP de juin-juillet 1939, 45 % des répondants répondent affirmativement à la question : "Aurons-nous la guerre en 1939 ?", contre 34 % qui répondent "non" (Supplément au numéro 2 de *Sondages* (juillet 1939), page II).

Le 1^{er} septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne (qui avait signé avec la France et la Grande Bretagne un pacte d'assistance mutuelle, garantissant l'intégrité de son territoire). Le 3 septembre, la Grande Bretagne et la France se déclarent en guerre avec l'Allemagne. Les mois qui suivent sont ceux de la "drôle de guerre"² : l'attaque allemande ne commencera que le 10 mai 1940. Le recul des armées françaises (la "débâcle") devant la "guerre éclair" (*Blitzkrieg*) menée par les troupes allemandes conduit le gouvernement français formé par le maréchal Pétain à demander l'armistice le 17 juin 1940 ; celui-ci sera signé le 22 juin avec l'Allemagne, le 24 juin avec l'Italie (qui a déclaré la guerre à la France le 10 juin 1940). Le 18 juin, le sous-secrétaire d'État à la guerre, le général de Gaulle, replié à Londres, dénonce l'armistice et appelle à la résistance contre l'ennemi.

Le 10 juillet 1940, la Chambre des députés et le Sénat, réunis à Vichy, chargent à une forte majorité (570 voix sur 671) le maréchal Pétain de promulguer une nouvelle constitution³. Dans les jours qui suivent, celui-ci s'octroie, par les quatre premiers "actes constitutionnels", les pleins pouvoirs en tant que chef de l'État Français : "Pétain n'a pas été élu : il est apparu, on s'est incliné. Tout s'est passé comme dans un rêve" (Miller 1975 : 42). Pierre Laval est nommé vice-président du Conseil (c'est à dire chef du gouvernement), et successeur désigné de Pétain en cas d'empêchement de ce dernier. Le 3 octobre, le gouvernement promulgue, sans aucune pression allemande, la première loi sur le statut des juifs ; d'autres lois suivront pour compléter l'arsenal juridique antisémite.

Le 16 novembre 1940, le général De Gaulle signe à Brazzaville la Déclaration organique de la France Libre, qui dénie toute légitimité constitutionnelle ou morale à "l'organisme dit gouvernement

¹ Pierre Henry n'a jamais existé. C'est le pseudonyme adopté par les deux collaborateurs de Jean Stoetzel, Pierre Lelong et Henri Paoletti, afin "de faire croire à une équipe nombreuse de collaborateurs alors qu'ils ne sont au départ que trois" (Bondiaux 1998 : 291).

² Période pendant laquelle les Français se contentent de renforcer leurs positions défensives au lieu d'attaquer, alors que les forces allemandes qui leur font face sont peu nombreuses, puisque que le gros de leurs troupes se bat à l'Est (invasion de la Pologne).

³ Sur la composition de cette majorité et sa représentativité, voir Rouso (2007 : 20).

de Vichy", et fait de la France Libre la seule dépositaire de la légalité républicaine. Il faudra attendre le 24 septembre 1941 pour que soit créé, à Londres, un gouvernement provisoire de la France Libre, le Comité National Français.

Le 13 décembre 1940, Pétain destitue Laval de ses fonctions de vice-président du Conseil, et le remplace par Pierre-Étienne Flandin. Arrêté, Laval sera libéré sous la pression des Allemands. Ceux-ci provoquent une réunion de réconciliation entre les deux hommes le 19 janvier 1941. Le 10 février, Flandin démissionne et est remplacé par l'amiral Darlan, qui conservera le poste de vice-président du Conseil pendant quinze mois. Les premières rafles de juifs organisées par le gouvernement de Vichy ont lieu le 14 mai 1941.

Pendant les deux années qui suivent l'armistice, la France est morcelée en diverses zones, de statuts différents. Au sud-est, une "zone libre", qui représente environ les deux cinquièmes du territoire national, est placée sous l'autorité du gouvernement de Vichy ; au nord, une partie du territoire (Nord, Pas-de-Calais) est rattachée au commandement allemand de Bruxelles ; au nord-est, l'Alsace (Haut-Rhin, Bas-Rhin) et la Moselle ont été annexées par le Reich et sont rattachées à l'Allemagne ; une large "zone réservée" (Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Doubs, plus une partie des Ardennes, de la Marne, et de la Haute-Marne) isole l'Alsace et la Moselle du reste de l'hexagone ; au nord, une bande plus étroite (parties de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes), classée "zone interdite" ¹, sépare le Nord et le Pas-de-Calais de la "zone occupée" ; celle-ci inclut le reste du territoire (dont la capitale). En outre, une bande côtière d'environ cinquante kilomètres de largeur, s'étendant de la frontière belge à la frontière espagnole, est également classée "zone interdite" à partir d'octobre 1941. La "zone libre" et la "zone occupée" sont séparées par la "ligne de démarcation" ², où les autorités allemandes (militaires, policières et douanières) réglementent sévèrement la circulation inter-zone (Simonet 2004 : 60 ; Jackson 2001 : 21).

Cette époque est, pour tous les Français (occupés ou non), une période difficile. La consigne donnée en mai 1940 par les autorités, demandant à tous les jeunes de 16 à 35 ans de se replier vers le sud de la France ³, ainsi que la panique provoquée par l'offensive allemande ⁴, avaient chassé de chez eux plus de deux millions de personnes ; c'est "l'exode" qui accompagne la "débâcle" (Amouroux 1999, I : 325). Après l'armistice, la population est démoralisée. Il faut héberger, et si possible rapatrier, toutes ces personnes déplacées, et rassembler les familles dispersées par l'exode. Les moyens de communication et de transport sont désorganisés. Les vivres manquent. Il faut gérer les restrictions en instaurant un système de ravitaillement (émissions de tickets pour l'alimentation, les vêtements, etc.). La pénurie s'aggravera encore avec les réquisitions allemandes, et, jusqu'en 1944, le ravitaillement demeurera la préoccupation principale de la plupart des Français.

Le 18 avril 1942, sous la pression des Allemands, le maréchal Pétain crée la fonction de Chef du gouvernement, et nomme Laval à ce poste. Cette date marque la fin de la "Révolution Nationale" voulue par Pétain ; celui-ci se trouve relégué à un rôle de figuration ⁵, et la politique de collaboration ne connaît désormais plus d'entraves. Le 22 juin 1942, Laval prononce son fameux discours annonçant la "Relève" (trois volontaires pour travailler en Allemagne entraînent la libération d'un

¹ Dans les zones interdites, la circulation des personnes est sévèrement limitée.

² La ligne de démarcation (*Demarkationslinie*) entre la "zone libre" et la zone occupée rompt "la continuité économique entre un Nord industriel et agricole et un Sud encore attardé, elle place Vichy dans une dangereuse dépendance" (Azéma *et al.* 1997 : 65). En outre, toutes ces "frontières" ne tiennent aucun compte des divisions administratives existantes, et coupent en deux des départements, voire parfois des agglomérations.

³ Afin d'empêcher l'envahisseur de réquisitionner les hommes en âge d'être mobilisés et les ouvriers (ce qu'il avait fait en 1941-1918 dans les territoires occupés).

⁴ À l'occasion du *Blitzkrieg*, l'un des objectifs de l'aviation allemande était de terroriser les populations, en mitraillant et en bombardant les files de réfugiés qui fuyaient l'avance des troupes terrestres ; à cette fin, les avions allemands (*Stukas*) étaient équipés de sirènes qu'ils faisaient rugir lors de leurs attaques.

⁵ D'autant que, sept mois plus tard (17 novembre), l'acte constitutionnel n° 12 donnera à Laval le pouvoir de promulguer des lois et décrets sous sa seule signature.

prisonnier de guerre), discours dans lequel il déclare : "Je souhaite la victoire allemande, parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout" ¹.

En juillet 1942 ont lieu dans la zone occupée par les Allemands les grandes rafles des juifs (en particulier à Paris ² et à Bordeaux) ; à la demande de Pierre Laval, "dans une intention d'humanité", les moins de 16 ans sont inclus dans les rafles. Au mois d'août, les autorités françaises (René Bousquet étant alors secrétaire général de la police) livrent aux Allemands plusieurs milliers de juifs étrangers ou apatrides qui avaient été internés en zone non occupée à partir de mai 1941. Selon les rapports des préfets, l'opinion publique désapprouve ces persécutions.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord (opération *Torch*). Trois jours après, le 11 novembre, les troupes allemandes envahissent la "zone libre", en application du plan *Attila*, plan d'invasion préparé et approuvé par Hitler dès décembre 1940 (Amouroux 1999, II : 117, note 1 ; Paxton 1972 : 97, note 93 ³) ; les Italiens font de même dans le sud-est. L'ensemble du territoire français est entièrement occupé au cours des mois qui suivent. Toutefois, le gouvernement du maréchal Pétain et de Pierre Laval conserve formellement la souveraineté sur l'ancienne "zone libre", rebaptisée "zone sud" ⁴ (la "zone occupée" devenant la "zone nord"). L'invasion de la "zone libre" par l'occupant, au mépris de la convention d'armistice, a probablement ôté leurs illusions à ceux qui conciliaient la fidélité au vainqueur de Verdun avec la sympathie pour la France Libre, voyant en Pétain "le bouclier" contre l'ennemi, et en de Gaulle "le glaive". Le désarmement brutal, par les Allemands, de l'armée d'armistice ⁵ a accentué cette désillusion, et a conduit une partie des militaires d'active à rejoindre la Résistance. Cet événement marque un tournant dans l'attitude des Français envers la politique de collaboration prônée par Vichy.

L'évolution de l'opinion publique en faveur de la Résistance a été alimentée aussi par l'institution du STO. Le 17 février 1943 est promulguée la loi instituant le Service du Travail Obligatoire (STO) pour les garçons âgés de 21 à 23 ans ; les requis iront travailler en Allemagne ⁶. Cette mesure impopulaire a conduit de nombreux "réfractaires" à "prendre le maquis", contribuant ainsi très largement au recrutement des mouvements de résistance à l'occupant. Ceux-ci s'organisent : le 21 février 1943, Jean Moulin est chargé de créer le Conseil National de la Résistance pour coordonner les mouvements jusqu'alors dispersés ; le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 (Jean Moulin sera arrêté peu après, le 21 juin). Le 3 juin est créé à Alger le Comité Français de Libération Nationale (appelé "Comité d'Alger"), qui sanctionne l'unification des forces de la Résistance. D'abord coprésidé par les généraux de Gaulle et Giraud, il aura de Gaulle pour unique président à partir du 7 novembre.

¹ Cette phrase est parfois citée avec quelques variantes qui n'en altèrent pas le sens. Sur la genèse de cette déclaration, Robert Aron (1959-1974, II : 217-220) raconte comment Pétain a conduit Laval à remplacer "je *crois* à la victoire" par "je *souhaite* la victoire", aggravant ainsi la portée de cette déclaration. Toutefois, Paxton (1972 : 83) mentionne une déclaration de Pierre Laval à Otto Abetz le 31 octobre 1940 dans laquelle Laval "souhaite" déjà la victoire de l'Allemagne ; mais il est possible qu'alors ces propos aient eu alors pour fonction d'obtenir des Allemands des mesures concrètes en faveur de la population française. De son côté, Pierre Pucheu (1948 : 253) estime que cette formulation correspondait à la pensée profonde de Pierre Laval.

² À Paris, l'opération "Vent printanier" a commencé dans la nuit du 16 au 17 juillet ; 13 000 personnes furent arrêtées et internées au Vélodrome d'Hiver, avant d'être déportées dans les camps de concentration.

³ La traduction française donne la date du 10 décembre 1942 ; il s'agit manifestement d'une coquille (l'original indique bien 1940).

⁴ Le statut théorique des troupes allemandes en "zone sud" n'est pas "troupes d'occupation" (comme en "zone nord"), mais "troupes d'opération" ! (Cointet 1990, 184).

⁵ Aux termes de la convention d'armistice, le gouvernement de Vichy conservait en métropole une armée de 100 000 hommes. Mais "les huit divisions dont elle se compose, avec leur artillerie hippomobile et leurs fantassins qui ne se déplacent qu'à pied, sont d'un modèle anachronique, bon seulement pour assurer l'ordre intérieur" (Aron 1959-1974, II : 257).

⁶ Le 4 septembre 1942, le gouvernement de Vichy avait déjà institué le Service Civil Obligatoire, qui avait permis de réquisitionner 500 000 travailleurs destinés à l'Allemagne ; mais seulement 215 000 étaient effectivement partis...

La libération de la France commence le 6 juin 1944, avec le débarquement des forces alliées en Normandie. Mais il faudra attendre le 18 avril 1945 (réduction de la "poche" de Royan) pour que la totalité du territoire métropolitain soit libérée. Le 7 mai 1945, les forces allemandes signeront l'acte de capitulation sans condition au quartier général des forces alliées à Reims¹.

La situation politique au premier semestre 1944.

La situation politique en France au début de l'année 1944 a naturellement une influence sur les conditions de travail de toute l'équipe du S.S.S. : les analystes et rédacteurs travaillant à Paris risquent leur vie tout autant que les enquêteurs sur le terrain. À cette date, la totalité du territoire est occupée par les armées allemandes : non seulement celles-ci contrôlent la "zone libre" (depuis le 11 novembre 1942), mais, depuis août 1943, elles remplacent les troupes italiennes qui occupaient le sud-est de la France (avant que l'Italie ne signe une convention d'armistice avec les Alliés le 3 septembre 1943).

À partir de l'été 1943, tout le monde (occupants et collaborationnistes compris) s'attend à un débarquement des armées alliées dans le nord de la France. Hitler est convaincu que, si les Alliés parviennent à créer un second front en débarquant à l'Ouest, il a perdu la guerre (Unbreit, *in* Libération 1974 : 243). Pour les Allemands, l'hypothèse la plus probable est que le débarquement se produira dans le Pas-de-Calais (endroit où la traversée de la Manche est la plus courte), ou, à défaut, dans le Cotentin (il faut tenir un grand port comme Cherbourg pour débarquer le matériel) ; nous savons maintenant qu'il aura lieu sur les plages du Calvados². Les Allemands s'y sont préparés. Un chapelet de fortifications, le "mur de l'Atlantique" (*Atlantikwall*) doit, sinon empêcher totalement un débarquement³, du moins le retarder assez pour permettre l'arrivée de renforts. D'autre part, les Allemands sont conscients des dangers que représente sur leurs arrières la menace de la Résistance intérieure, d'autant qu'ils en surestiment les effectifs (Steinberg, *in* Libération 1974 : 277). "Il faut garder en tête que les Allemands eurent peu de temps pour faire le départ entre la perception qu'ils pouvaient avoir du danger que représentait la résistance intérieure et le constat du danger qu'elle présentait effectivement sur le terrain militaire. [...] Il était essentiel à l'occupant de maintenir le lien entre la côte atlantique et la côte méditerranéenne (1^e et 19^e armées) ; or ils pensaient que le nombre de résistants allait augmenter de façon spectaculaire à partir du débarquement et que des grèves risquaient de neutraliser l'appareil de production ; il devenait donc prioritaire de casser la Résistance avant ce débarquement. [...] Quoiqu'il en soit la répression antirésistante était donc une priorité absolue pour les Allemands en 1944. Or, si la Milice tint avec zèle le rôle actif de supplétif des forces d'occupation dans la répression antirésistante, l'occupant ne pouvait (ou ne voulait) guère compter avec l'administration régulière et l'essentiel leur revint" (Peschanski, *in* Résistance 1997 : 68, 69).

Depuis le début de l'année 1944, le gouvernement de Vichy a durci les mesures contre les Résistants. La loi du 20 janvier 1944 a institué les cours martiales pour juger "les individus agissant isolément ou en groupes, arrêtés en flagrant délit d'assassinats ou de meurtres commis au moyen d'armes ou d'explosifs pour favoriser une action terroriste" (Rémy 1992 : 223). Les partisans de la collaboration ont compris que l'Allemagne va être vaincue ; ils savent en outre que l'immense majorité de la population leur est hostile : selon Robert Aron, plus de 90 % des Français sont alors anti-allemands (Aron 1959-1974, III : 136). L'évolution des sentiments des Français a été bien perçue

¹ Cette capitulation a pris effet le lendemain (date choisie depuis pour sa commémoration), mais une seconde signature a eu lieu le 9 mai, à Berlin, avec les Soviétiques.

² Pour l'acheminement du matériel lourd, Winston Churchill avait suggéré de construire des ports artificiels flottants (*mulberries*), qui seraient remorqués à proximité des plages du débarquement ; pour l'approvisionnement en carburant des camions et des chars d'assaut, un pipe-line (PLUTO : *Pipe-Line Under The Ocean*) sera installé sous la Manche (Kaspi *et al.* 1995 : 41-43).

³ D'autant que cette ligne de fortifications souffre d'erreurs de conception, et demeure inachevée en certains points (Desquesnes, *in* Libération 1974 : 261-272).

par les collaborationnistes eux-mêmes. Déjà, en novembre 1942, Pierre Laval avait confié au Secrétaire d'État aux questions économiques, Jacques Barnaud, que "si les Allemands sont battus, le général de Gaulle reviendra. Il a avec lui - je ne me fais aucune espèce d'illusion -, 80 ou 90 % de la population française, et moi je serai pendu" (Aron 1959-1974, II : 284). Près d'un an plus tard, le 17 septembre 1943, Joseph Darnand, Georges Guilbaud, Marcel Déat, Jean Luchaire et Noël de Tissot¹ présentent aux autorités allemandes un *Plan du redressement français* (on en trouvera le texte intégral dans Delperrié 1969 : 671-689). Dans les attendus, les cinq personnalités de la collaboration déclarent : "les Français, *dans leur immense majorité*, persistent à demeurer convaincus d'une très proche victoire américaine, ce qui a pour conséquence de développer d'une façon considérable l'audace des ennemis de l'axe², et d'aboutir en même temps à *une désagrégation des forces collaborationnistes* et un véritable effondrement de l'autorité de l'État." Les "ennemis intérieurs [de l'Allemagne] ont pour complices passifs les *neuf dixièmes de la population* qui, demain, [...] pourraient devenir des complices actifs" (*ibid.*, 671-672 ; les italiques sont dans l'original). Le désenchantement des collaborationnistes est bien résumé par ce slogan affiché au tableau dans une école des cadres de la Milice en avril 1944 : "À très peu / contre presque tous / pour tous" (Guérin 1972-1976, III : 171, photo 200). "Au début de 1944, tous les Français, hormis quelques fanatiques, savent que la fin est proche. Vichy n'est plus qu'un gouvernement fantôme" (Paxton 1972 : 305).

D'autre part, les conditions de vie des Français sont rendues difficiles non seulement par les restrictions alimentaires de plus en plus graves (en raison des réquisitions croissantes des Allemands), mais aussi par l'insécurité qui règne dans leur vie de tous les jours. Le fort développement des maquis, l'intensification des bombardements anglo-américains et des actions de la Résistance à l'approche du débarquement allié, la brutalité des actions de représailles ou de répression des Allemands et de la Milice, tous ces facteurs font craindre que l'on soit à la veille d'une guerre civile. "En même temps que les arrestations, se multiplient les exécutions, les tueries, exécutions individuelles ou bien tueries collectives. [...] Quant aux tueries collectives, elles dépassent maintenant les limites déjà éprouvées de l'horreur et de la sauvagerie : tous les prétextes sont bons pour anéantir des villages avec leurs populations : coup de feu tiré sur les troupes allemandes, asile donné à des membres de la Résistance sont des raisons invoquées pour des exécutions massives. Mais, souvent, elles font défaut ; la "nervosité" des occupants devient la seule explication" (Aron 1959-1974, II : 398-399 ; voir aussi 424-425). Le premier semestre 1944 est jalonné de massacres, de déportations ou d'exécutions sommaires : assassinat par la Milice de Hélène et Victor Basch³ (12 janvier), exécution des inculpés de "l'affiche rouge"⁴ (21 février), tuerie de Frayssinet-le-Gélat (21 mars), écrasement du maquis des Glières (26 mars), massacre d'Ascq (1^{er} avril), arrestation des enfants juifs d'Izieux (6 avril), "Pâques rouges" à Sièges (9-10 avril), tuerie d'Ugine (5 juin), massacres à Rouffillac, Tulle, Argenton-sur-Creuse, Oradour-sur-Glane, Mouleydier, Dortan, Mussidan (8-11 juin), assassinat de Jean Zay⁵ par la Milice (20 juin), représailles de la Milice à Rillieux-la-Pape (29 juin)... La série se poursuivra le mois suivant, avec en particulier l'assassinat par la Milice de Georges Mandel⁶ (7 juillet) et l'anéantissement du maquis du Vercors (22 juillet)⁷.

¹ À cette date, Joseph Darnand (1897-1945) est le chef de la Milice. Le milicien Georges Guilbaud (1914- ?) est le directeur de l'*Écho de la France* (réfugié en Argentine, il sera conseiller du président Peron). Marcel Déat (1894-1955) est le fondateur du Rassemblement National Populaire (RNP). Jean Luchaire (1901-1946) est le Commissaire du gouvernement auprès de la Commission nationale de la presse française. Enfin, Noël de Tissot (1914-1944) fait partie de l'état-major de la Milice (sur la Milice, voir le *Cahier 2*).

² L'Axe désigne l'alliance entre l'Allemagne, l'Italie, et le Japon.

³ Victor Basch, alors âgé de 81 ans, est ancien président de la Ligue des droits de l'homme ; Hélène Basch est son épouse.

⁴ Il s'agit des Résistants de la FTP-MOI (Francs-Tureys et Partisans Français-Main-d'oeuvre immigrée), arrêtés en novembre 1943. L'affiche "rouge", apposée par les Allemands, accuse "l'Arménien chef de bande" Missak Manouchian et les autres Résistants exécutés "d'actes de terrorisme".

⁵ Jean Zay a été ministre de l'Éducation nationale sous le Front Populaire.

⁶ Georges Mandel a été ministre des PTT, puis ministre des Colonies dans les années trente. En outre, comme Victor Basch et Jean Zay, Georges Mandel est d'origine juive, ce qui l'expose d'autant plus à la vindicte des miliciens.

⁷ Cette énumération des exactions allemandes ou miliciennes entre janvier et juillet 1944 est loin d'être exhaustive.

Le tableau ci-après met en correspondance les dates de début et de fin des cinq sondages, dont les résultats ont été publiés dans les *Cahiers*, avec les principaux événements qui se sont produits entre l'exécution de Pierre Pucheu et la libération de Paris.

Sondage n°					Date	Principaux événements
1	2	3	4	5		
					20 mars	Pierre Pucheu est fusillé à Hussein-Dey.
					26 mars	Écrasement par les Allemands du maquis des Glières.
					1 ^{er} avril	Représailles allemandes à Ascq.
					4 avril	Fernand Grenier et François Billoux entrent au CFLN.
					6 avril	Rafle des enfants d'Izieux par les Allemands.
					9 avril	"Pâques rouges" dans le Haut-Jura.
↑					26 avril	Pétain acclamé à l'Hôtel de Ville de Paris.
					28 avril	Pétain : "la dissidence a préparé les voies au communisme".
					29 avril	Constitution du Comité Français des Waffen-SS.
	↑				11 mai	
↓					15 mai	
					17 mai	Chute du verrou du Mont Cassin.
	↑				25 mai	
↓					29 mai	
					4 juin	Entrée des troupes du général Juin dans Rome.
					6 juin	Débarquement allié en Normandie.
					8 juin	Libération de Bayeux.
					9 juin	Représailles allemandes à Tulle.
					10 juin	Représailles allemandes à Oradour s/Glane, Mouleydier, et Dortan.
					11 juin	Représailles allemandes à Mussidan.
					12 juin	Premier raid des V1 sur l'Angleterre.
					14 juin	Le général De Gaulle est ovationné à Bayeux.
	↑				16 juin	
↓					19 juin	
					20 juin	Assassinat de Jean Zay par la Milice.
					26 juin	Libération de Cherbourg.
					28 juin	Exécution de Philippe Henriot par la Résistance.
					29 juin	Représailles de la Milice à Rillieux-la Pape (Paul Touvier).
				↓	3 juillet	
					7 juillet	Assassinat de Georges Mandel par la Milice.
					9 juillet	Libération de Caen.
			↑		10 juillet	
					19 juillet	Libération de Saint-Lô.
					23 juillet	Écrasement du maquis du Vercors par les Allemands.
					29 juillet	Percée alliée à Avranches.
					1 ^{er} août	Débarquement de la deuxième DB en Normandie.
			↓		5 août	Libération de Rennes.
					12 août	Libération d'Alençon.
					25 août	Libération de Paris.

Calendrier du terrain (26 avril - 5 août 1944).

"La brutalité de la lutte contre le maquis atteignit son point culminant pendant la première moitié du mois de juin [1944]. Le cadre en avait été fixé par les ordres du Commandant en chef

Ouest et du Commandant militaire en France, selon lesquels toute troupe attaquée devait immédiatement répliquer par le feu, arrêter tous les suspects et incendier les maisons d'où on avait tiré sur elle. En outre, dès le mois de mars, l'O.K.W. [*Ober Kommando der Wehrmacht*, Commandement en chef des forces armées] avait ordonné de tuer autant que possible au cours des combats les résistants, considérés comme des francs-tireurs. S'ils étaient capturés par la suite, ils devaient être condamnés à mort, en application des stipulations du droit allemand. [...] Seuls, les massacres de juin à Oradour ou à Tulle par exemple, incitèrent quelques commandants de troupes à une certaine modération" (Unbreit, *in* Libération 1974 : 258).

André Kaspi (1995 : 9) décrit ainsi ce climat délétère :

Les Français attendent. Au cours du printemps de 1944, ils subissent les bombardements alliés, la disette, les drames d'une Occupation qui dure depuis près de quatre ans et prend, chaque jour, un tour plus sinistre. Quelques-uns ont choisi de collaborer avec les Allemands. Ce n'est plus la collaboration politique, la roublardise naïve de 1940 qui poursuivait le but évanescent de rétablir la position de la France en Europe. La collaboration de 1944 est sanglante, meurtrière, odieuse. Elle vise à détruire toute résistance des Français, à pourchasser celles et ceux qui ont choisi de combattre les forces d'occupation. Les maquisards, les résistants de tous horizons ont emprunté la voie inverse. Ils détestent le régime de Vichy qui a perdu toute apparence de souveraineté et sombré, corps et biens, dans la complicité. Ils croient dans la défaite irrémédiable de l'Allemagne nazie et font tout ce qu'ils peuvent pour la hâter. Ils sont encore peu nombreux.

Tous les Français estiment désormais que le débarquement des Anglo-Américains ne saurait tarder. Depuis des mois, ils le prévoient pour les semaines à venir, pour les jours prochains. Ils savent que la France redeviendra un théâtre d'opérations, que la Libération surgira dans la douleur et les combats. [...] Si les années d'Occupation sont des "années noires", les mois qui précèdent le 6 juin 1944 sont plus noirs encore. Deux sentiments prévalent et l'emportent alternativement l'un sur l'autre : l'espoir et le désespoir. Jamais la France n'a traversé une telle épreuve. [...]

En égrenant le martyrologe du printemps de 1944, l'historien ne manque pas de sentir les limites de sa démarche. Il ne peut guère reconstruire cette sinistre atmosphère, la crainte permanente qui s'empare de tous, imaginer la mort qui rôde, les soudaines descentes des miliciens, des gestapistes, voire plus simplement des forces de l'ordre. Toute notion de liberté a disparu. La terreur règne. Comment enfin ne pas porter un jugement, moral et politique, sur ce Vichy milicien ? Il creuse le fossé entre les Français, se met corps et âme au service de l'occupant, et tombe avec lui dans le cycle des attentats-représailles qui fera beaucoup de victimes. Sombre, très sombre printemps.

Les précautions prises pour la diffusion des *Cahiers*.

Le document reproduit ci-après a été diffusé aux destinataires des *Cahiers* du S.S.S. pour les mettre en garde contre deux dangers : 1) le risque que des indiscretions pouvaient faire courir aux enquêteurs si leur existence venait à être connue de l'ennemi et de ses complices ; 2) les conséquences politiques d'une diffusion de ces résultats auprès de personnes non prévenues. À cette époque, non seulement les Français ignoraient tout, semble-t-il, des sondages d'opinion, mais surtout ils risquaient d'être influencés par une publication intempestive des résultats. Max Barioux craint manifestement que l'exposé qu'il donne des arguments contradictoires avancés par les personnes interrogées, ainsi que les taux de partisans de chacun des points de vue qu'il a recensés, provoque un changement d'opinion chez certains de ceux qui en seraient informés (l'effet le plus redouté étant le ralliement à l'opinion majoritaire, ou *bandwagon effect*, mais l'on pouvait craindre également un effet démoralisateur).

Les résultats des sondages effectués par notre service révèlent l'état de l'opinion publique française à l'égard des divers problèmes politiques et sociaux à l'ordre du jour.

Ce que nous recherchons, avant tout, dans le travail que nous effectuons, c'est la description scientifique et le reflet exact de l'état psychosocial de l'opinion française, afin que ceux qui ont en charge la direction des affaires publiques, disposent des données premières qui leur permettent d'agir au mieux des intérêts nationaux.

Mais pour que cette description impartiale puisse être exprimée sans que certaines suites dangereuses en résultent, il faut qu'une précaution très importante soit strictement respectée par ceux qui prennent connaissance de ces enquêtes :

Observer le secret le plus absolu des résultats.

En effet, dans la présentation des réponses obtenues, nous développons avec un égal intérêt et avec autant de détails, toutes les opinions qui se présentent, sans rien cacher de ce qui peut être déplaisant, avec les arguments et avec les termes mêmes qui les expriment, et même lorsqu'elles sont contraires à nos convictions, ou à nos préférences. Un tel procédé n'est possible que si les résultats qu'il permet d'obtenir, restent strictement parmi un nombre restreint de personnes, ayant l'habitude d'apprendre - sans s'émouvoir - le pour et le contre et qui, de par leur situation, se trouvent dans l'obligation de les connaître. Car si ces résultats tombaient entre les mains du public, on verrait se déclencher des faux mouvements d'opinion et un trouble se produire dans l'esprit des individus du fait des arguments contradictoires qui s'y trouvent. D'autre part, apprenant les diverses tendances mises en évidence par l'enquête, une contagion se produirait entre ces mêmes individus, avec une migration d'opinion dans le sens le moins utile à la collectivité (sans parler du cas où le sondage ferait découvrir une majorité hostile à un acte de gouvernement et où l'on doit intervenir, ou modifier l'acte coupable, avant et sans que l'opinion publique s'en aperçoive).

Enfin, si tout le monde apprenait que de telles enquêtes s'effectuent clandestinement en ce moment, notre travail deviendrait impossible à cause de la méfiance qui pourrait se produire partout dans les conversations et du risque que prendraient nos agents dans ces conditions.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettons de mettre en garde les personnes appelées à prendre connaissance de ces documents et de leur signaler, les inconvénients de toute indiscretion, en leur demandant - pour l'intérêt supérieur du Pays - de considérer ces Cahiers comme strictement confidentiels et leur contenu destiné à leur exclusive connaissance.